

n°29 - JUILLET 2020 - INFORMATIONS

Des services pour tous



ÉCONOMIE

>3 Soutenons nos entreprises !



DOSSIER

>4 Présentation de la nouvelle équipe municipale



SOLIDARITÉS

>6 L'engagement de tous pendant la COVID



Une équipe déjà au travail !

Communication

Dans le contexte actuel, vous proposer un agenda définitif des événements de notre ville nous semble être un exercice périlleux ! Aussi, nous vous encourageons à suivre au plus près les informations actualisées et diffusées sur nos moyens de communication existants (site internet, newsletters, facebook, panneau lumineux, ...).

Nous rappelons également à nos partenaires et associations ernéennes, qu'ils peuvent nous faire part de leurs événements :

sur le site :
Mes démarches en ligne /
Annoncez vos événements !

par mail :
communication@ville-erne.fr



sur : facebook @villederne

MERCI !



Merci à M^{me} Fédela BUISINE, qui nous a permis d'utiliser sa création peinture « Merci » en dos de couverture, exposée en toute simplicité à sa fenêtre, depuis le début du confinement ... Une très jolie attention pour marquer sa solidarité avec les professionnels de santé !



ET TOUJOURS VOTRE SITE

erne.fr



- Directeur de la Publication : Jacqueline Arcanger
- Comité de rédaction : Régis Brault & la Commission Culture - Communication
- Vues drone : Daniel Mc Caughan
- Tirage : 3150 exemplaires sur papier recyclé
- Dépôt légal à parution : septembre 2008

- Conception : Octopus Conception Graphique / Ernée
www.octopus-erne.com

- Impression : MPRIM'VERT® - IMPRIMERIE CRÉATION

Édito

Chers Ernéennes et Ernéens,

Nous venons de vivre une crise sans précédent qui a fortement perturbé nos vies et entravé nos libertés. C'était sans doute nécessaire pour éviter une propagation massive du virus.

Je remercie les Ernéens de leur civisme dans le respect du confinement et des gestes barrières. Notre commune n'a ainsi pas connu un grand nombre de cas graves. Il faut continuer malgré tout à rester prudent, le virus n'ayant peut-être pas dit son dernier mot. Un remerciement sincère à toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour venir en aide aux personnes les plus fragiles notamment nos aînés. Un grand merci à tous les soignants, nos agents et toutes les personnes qui se sont mobilisées pendant cette période.

J'ai une pensée pour nos commerçants et artisans qui ont dû fermer précipitamment leurs entreprises le 16 mars. Des aides se sont mises en place venant de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de communes pour les accompagner. La Ville d'Ernée participera au fonds de soutien qui sera versé aux entreprises par la Communauté de communes.

Dans ces circonstances difficiles, les élections municipales ont tout de même eu lieu le 15 mars dernier mais ont été fortement perturbées.

Je remercie les Ernéens qui se sont déplacés et nous ont fait confiance à travers leurs suffrages.

Je salue l'équipe municipale sortante qui, dans ces conditions de pandémie, a dû continuer à siéger pendant près de trois mois en attendant l'élection du Maire et des adjoints qui formeront le nouveau bureau municipal avec deux délégués. Cette nouvelle équipe est en ordre de marche et nous mettrons toutes nos forces pour dynamiser notre ville et vous apporter le meilleur service.

L'heure des vacances a sonné et dans les circonstances actuelles, beaucoup d'entre vous vont peut-être en profiter pour découvrir ou redécouvrir notre beau territoire.

Bel été à tous.

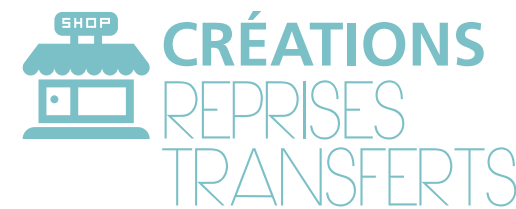
Le Maire,
Jacqueline ARCANGER



HORAIRES MAIRIE

Lundi 13h30-18h00
Mardi, Mercredi, Jeudi 09h30-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi 09h30-12h00 et 13h30-16h30
Samedi 08h30-11h45 (fermée du 18 juillet au 29 août inclus)

ÉCONOMIE | ERNÉE informations - JUILLET 2020



Bienvenue
à nos nouveaux porteurs
de projets...
Tous nos vœux de succès !



Transfert

Cabinet Infirmier CLAIRET-CLOSSAIS
4 bis Place Thiers
06 03 68 77 90 - 06 14 29 36 35



Reprise

Cave Quinton / Nicolas QUINTON
2 rue Lelièvre
02.43.05.18.73 / 06 27 79 02 25
didier.quinton0430@orange.fr
Facebook : @cavequinton



Reprise

Bar Le Central / Christèle TROIS
16 rue Nationale
02 43 05 10 90
Facebook : @Bar-Le-Central



Reprise

Atelier Marbrerie Ernée / Nicolas GUÉRIN
38 Boulevard du Général Duviol
02 43 05 25 51
Facebook : @Atelier-Marbrerie-Erne



Transfert

The Changing Room / Concept store
31 Route de Laval
www.thechangingroom53.com
Facebook : @thechangingroomerne



Reprise

Adana House V
28 route de Laval
02 43 05 95 89 / 06 27 56 44 30
sedat-gorur@hotmail.fr
Facebook : @adanahouse.erne.7



Reprise

L'air du Relookage
Avenue de Paris
06 50 87 38 43



Création

The Hungry Cow
4 rue Jeanne d'Arc
07 83 02 09 68
www.thehungrycow53.com
Facebook : @thehungrycow53



Création

Johanna SÉBRIEN - Professeur de piano
johannasebrien@yahoo.fr
www.profdepiano.net



Création

Famille en Bulle
Gaëlle BOSSENEC-Hypnothérapeute
6 avenue de Paris - 06 84 66 28 84
www.famille-en-bulle.com
Facebook : @Famille-en-bulle



Création

Justin TRIDEAU - Le Conservateur
Conseiller en Gestion de Patrimoine
4 rue du Frêne
06.38.84.76.53
jtrideau@conservateur-conseil.fr

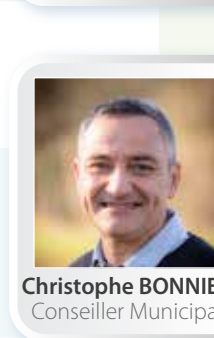
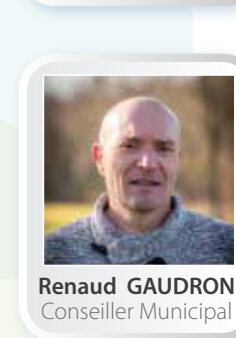
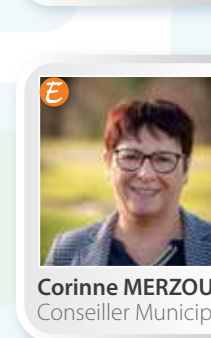
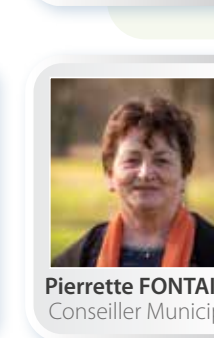
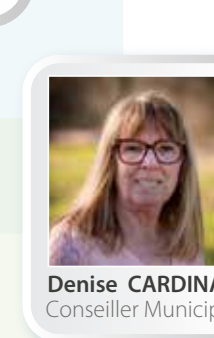
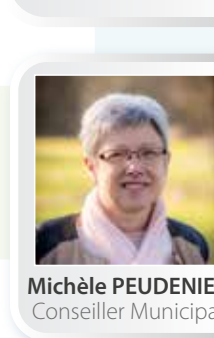
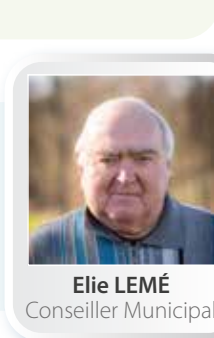
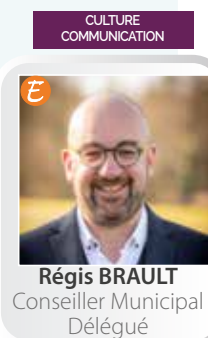
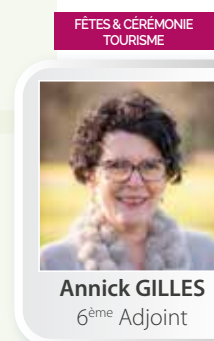
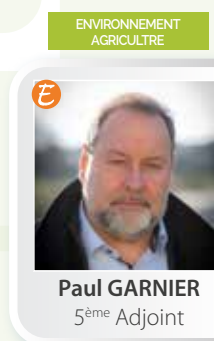
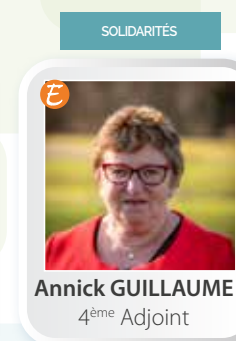
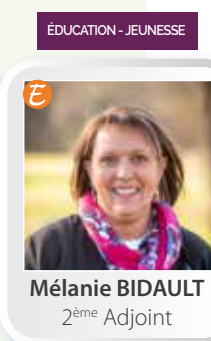
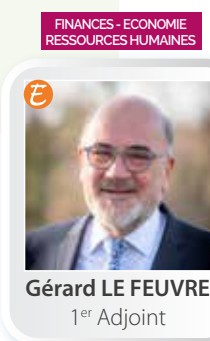


Création

Marie-Laure CARRÉ - Sophrologue
Le Châtaignier
07 83 66 53 07
marielaure.sophro@gmail.com
Facebook : @marielaure.carre.sophro.fr



La ville d'Ernée s'associe
financièrement au fonds
de secours mis en place par la
Communauté de communes
pour venir en soutien à nos
entreprises locales.



Élus communautaires *L'Ernée*
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMISSIONS



Gérard LE FEUVRE
Virginie DENIEL
Frédéric LABBÉ
Corinne MERZOUK
Thibaut MULOT
Michèle PEUDENIER

- Elaboration des budgets communaux
- Gestion des finances locales
- Suivi de la comptabilité générale
- Gestion du personnel
- Relations avec les artisans, commerçants & services et l'association commerciale des commerçants
- Pilotage de l'opération Cœur de Ville
- Gestion du marché
- Liens avec les entreprises locales



Mélanie BIDAULT
Catherine BOISBOUVIER
Régis BRAULT
Denise CARDINAL
Virginie DENIEL
Annick GILLES
Nadège MARCHAND
Gaëlle WILLY-BONNABESSE

- Relations avec les établissements scolaires
- Pilotage des activités et services périscolaires (restauration scolaire, garderies, rythmes scolaires...)
- Suivi et développement de la politique jeunesse
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Dispositif «Argent de poche»



Gérard HUARD
Axel BELLIARD
Lucie FOUGERAIS
Linda FOURNIER
Virginie DENIEL
Corinne MERZOUK
Michèle PEUDENIER

- Création et développement des lotissements communaux (activités et habitat)
- Revitalisation du centre-ville
- Bâtiments communaux : maintenance annuelle, élaboration des projets, suivi des chantiers, visites de sécurité et d'accessibilité des établissements recevant du public
- Voirie et réseaux : maintenance annuelle, élaboration des projets, suivi des chantiers, développement des liaisons douces, code de la rue, accessibilité ...
- Suivi et évolution du SPR
- Révision et mise en conformité du PLUi
- Développement des projets Ordures ménagères et tri sélectif
- Gestion du cimetière communal
- Eclairage public



Annick GUILLAUME
Catherine BOISBOUVIER
Murielle DEPAGNE
Pierrette FONTAINE
Renaud GAUDRON
André LEFEUVRE
Thibaut MULOT
Gaëlle WILLY-BONNABESSE

- Projets liés à la petite enfance et au logement social
- Accompagnement des personnes âgées, des personnes en difficulté et PMR,
- Gestion des jardins familiaux
- Représentation au CCAS
- Relations avec les partenaires sociaux : institutions et associations
- Solidarités à caractère social et humanitaire
- Insertion sociale, lutte contre les exclusions et discriminations
- Pilotage du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance)
- Protection des populations (DICRIM)



Paul GARNIER
Alain BELLAY
Stéphane BIGOT
Christophe BONNIER
Murielle DEPAGNE
Gérard HUARD
Elie LEMÉ

- ENVIRONNEMENT**
 - Préservation des espaces et ressources naturelles
 - Gestion de la RNR des Bizeuls
 - Gestion des espaces publics naturels de la commune
 - Biodiversité
 - Mobilité
 - Energies renouvelables
- AGRICULTURE**
 - Politique foncière agricole de la commune
 - Relations avec le monde agricole
 - Maintenance et modernisation de la voirie rurale
 - Installations classées
 - Vergers pomologiques et gestion du pont bascule
 - Restauration municipale : approvisionnement en produits issus de l'agriculture locale (Filière courte)



Annick GILLES
Mélanie BIDAULT
Lucie FOUGERAIS
Annick GUILLAUME
André LEFEUVRE
Elie LEMÉ
Thibaut MULOT

- Organisation des cérémonies officielles : Voeux et accueil des nouveaux arrivants, Foire St Grégoire...
- Participation aux événements locaux, commémorations patriotiques, inaugurations...
- animations de rues, journées du patrimoine, balades «A la découverte du patrimoine ernéen»
- Animations touristiques
- Politique de Fleurissement de la Ville
- Occupation des salles municipales



Stéphane BIGOT
Axel BELLIARD
Christophe BONNIER
Renaud GAUDRON
Annick GUILLAUME
André LEFEUVRE
Elie LEMÉ
Pascal PAILLARD

- Relations avec les associations sportives et de loisirs de la commune
- Occupation des infrastructures sportives
- Organisation du forum des associations
- Développement des équipements sportifs
- Développement du site des Bizeuls



Régis BRAULT
Mélanie BIDAULT
Christophe BONNIER
Denise CARDINAL
Pierrette FONTAINE
Linda FOURNIER
Nadège MARCHAND
Pascal PAILLARD
Gaëlle WILLY-BONNABESSE

- Gestion de la Médiathèque «La Tourelle»
- Gestion du Cinéma «Le Majestic»
- Gestion du musée municipal
- Communication et supports de la Ville : Magazine municipal, panneau lumineux, facebook & site internet de la Commune
- Relations avec les associations culturelles de la Ville
- Soutien à la saison culturelle «3e de l'Ernée», au réseau Lecture de l'Ernée, à l'école communautaire de musique



Gérard HUARD
Pierrette FONTAINE
Paul GARNIER
Gérard LE FEUVRE
Michèle PEUDENIER
Annick GUILLAUME
(membres titulaires)



Poursuivre



Veiller



S'adapter



Accompagner



ÉLUS ET SERVICES MUNICIPAUX : Pleinement engagés pour faire face à la crise sanitaire, avec pour mot d'ordre : SOLIDARITÉ !



Soutenir



Unsere Partnerstädte
zeigen ihre Solidarität
mit besten Wünschen an alle Bürgerinnen & Bürger



Partager



Accueillir



ENTRE ERNÉENS !

De nombreuses initiatives citoyennes, associatives, commerçantes ou professionnelles ont vu le jour pendant ces semaines difficiles.

Nous tenons à remercier tous ceux qui contribuent, par leurs actions solidaires, civiques, innovantes, sur le terrain ou à distance, et bien souvent dans l'ombre... à affronter cette crise. Le civisme de chacun, et la richesse des actions collectives, restent nos meilleures armes !

Merci pour cette mobilisation !!!



L'équipe de l'Ehpad d'Ernée fête les 101 ans de Mme Guérin !



Ça roule entre voisins pour vider les ordures ménagères ...



Drive, livraisons, ... les commerçants trouvent également des solutions !



Solidarité masquée ... les bénévoles d'Emmaüs ont toujours besoin de vous !



Collecte sur RDV et avec distanciation ... Mais on garde le sourire au Don du Sang !



A chacun son tour d'aller chercher le pain pour tout le monde dans ce quartier, et limiter ainsi les déplacements !



Les associations sportives ernéennes profitent de la météo pour s'adapter en extérieur ...



#SOLIDARITÉ ILS ONT ENCORE PLUS BESOIN DE VOUS !

Prenez le relais dès à présent ! Don du Sang, Emmaüs, Les Restos du Coeur... Nos associations et antennes ernéennes ont dû mettre leurs activités en pause ou s'adapter au protocole, mais les besoins n'ont jamais été aussi grands.



Don du sang :
Le premier lundi de chaque mois, de 15h à 19h, à l'« Atelier »
rue de la Vallée
02 43 05 25 69



Les Restos du Coeur :
Collecte de novembre à fin mars à
« La Petite Epicerie »
02 43 05 12 75 ou 02 43 05 66 12



Emmaüs :
Le dépôt est ouvert de 9h à 12h tous les 2^{èmes} lundis et les derniers samedis de chaque mois pour réceptionner les dons
02 43 05 93 12



SOUTENONS NOS COMMERCES APPEL À TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE !

Dans le contexte de crise sanitaire, la ville d'Ernée exprime sa solidarité au profit de nos entreprises mais c'est ENSEMBLE que nous devons soutenir notre commerce local.



Chefs d'entreprise, comités d'entreprises, particuliers : vous avez un cadeau à offrir, ne cherchez plus ! Nous avons trouvé le cadeau idéal : la carte cadeaux locale Ernée Cœur de Ville.

- un montant qui s'adapte à votre budget
- un large choix parmi près de 40 boutiques
- une carte à dépenser en une ou plusieurs fois et dans une ou plusieurs boutiques
- et la garantie de faire plaisir à coup sûr !

En offrant ces cartes cadeaux locales « Ernée Cœur de Ville » vous préservez et dynamisez l'économie locale.

Et n'oubliez pas pour tous vos achats, vos commerçants et artisans Ernéens sont là, car Acheter Malin, c'est acheter Ernéen !

UN SITE INTERNET



Un seul site pour connaître et retrouver toute l'offre de votre ville et répondre ainsi à vos envies.

Le site internet ernee-coeurdeville.com fait peau neuve, avec un nouveau graphisme et une nouvelle architecture ! Plus simple, plus clair et actualisé !

Créé en 2014, ce site n'était plus à jour et ne répondait plus aux attentes des internautes et des entreprises.

Aussi, la ville d'Ernée a souhaité donner, cette année, un nouvel essor à ce site car il est la vitrine virtuelle de nos entreprises.

Des évolutions numériques d'achats arriveront prochainement... alors soyez attentifs ! La ville d'Ernée et vos commerçants et artisans vous préparent une surprise pour la rentrée ! Suivez-nous sur ernee-coeurdeville.com, sur la page facebook « @villedernée » ou sur la page facebook « Art Com' ».

EXONÉRATION DU PAIEMENT DES DROITS D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a contraint le Gouvernement à décider de la fermeture administrative de nombreux établissements. Un grand nombre d'entre eux occupent une partie de l'espace public pour y installer leur terrasse, des portants de vêtements, etc. La surface autorisée est clairement délimitée, en contrepartie du règlement d'un droit d'occupation de l'espace public. Le titulaire de l'autorisation doit, de son côté, respecter l'emplacement qui lui a été accordé et les obligations qui en découlent. De même, il doit veiller à respecter un certain nombre de règles en matière de sécurité et d'hygiène publiques.

Dans ce contexte de crise, afin de limiter les effets de ces fermetures, la ville d'Ernée a pris un certain nombre de mesures pour faciliter l'occupation de l'espace public :



- Réduction de la redevance d'occupation

Pour les commerçants locaux débattant sur le trottoir ou ayant des terrasses permanentes ou temporaires :

- Exonération totale du forfait annuel

Pour les déballeurs sur la voie publique (notamment sur le marché) :

- Abonnés : redevance annuelle réduite de 50%

- Passagers : gratuité du 15 mars au 15 septembre 2020

Agrandissement des terrasses

Dans le cadre des mesures accompagnant le déconfinement, il est demandé aux établissements notamment de restauration, de respecter un certain nombre de règles d'hygiène et de sécurité (nombre limité de clients, espacement entre les tables, distanciation sociale et respect des gestes barrières).

Ces règles ont et auront un impact significatif sur l'activité de ces établissements, puisqu'elles vont nécessairement conduire à limiter la capacité d'accueil.

Par conséquent, la ville d'Ernée étudiera, au cas par cas, la possibilité d'agrandissement des terrasses, au regard des spécificités et de la situation de chaque établissement et des impératifs de sécurité publique (proximité immédiate de la terrasse avec les voies de circulation, par exemple).

ÇA DÉMÉNAGE SUR LE MARCHÉ !



Depuis mi-mars, en raison du contexte sanitaire, notre marché a connu de nombreux bouleversements organisationnels : limitation du nombre de commerçants, réorganisation pour faire respecter les mesures barrières, etc.

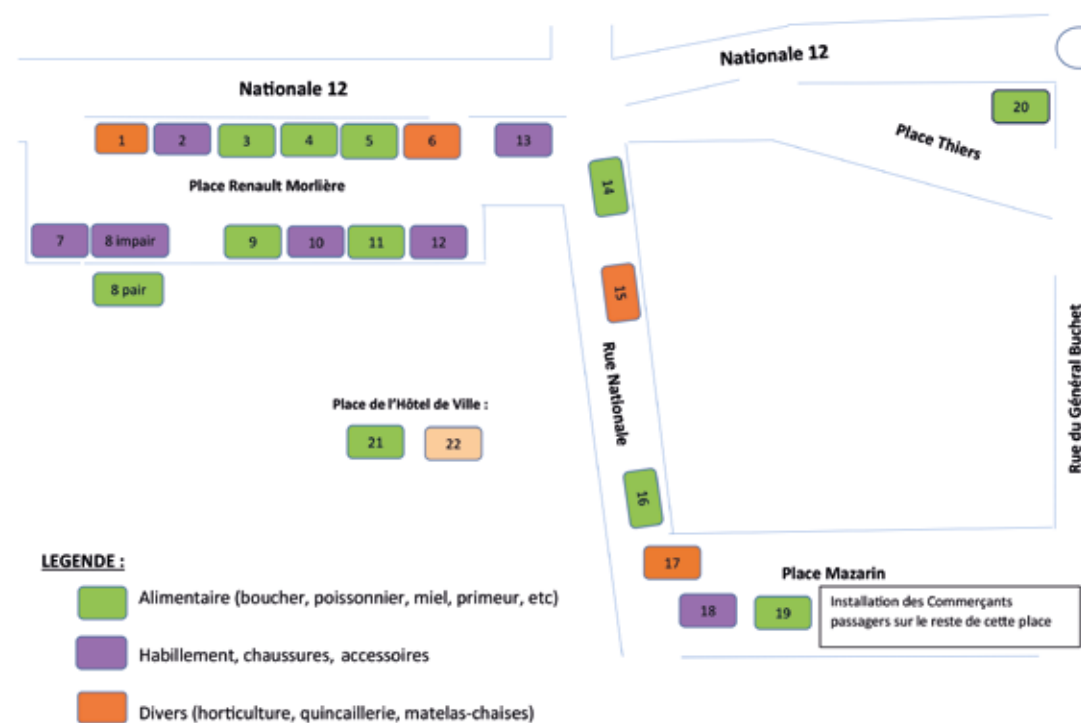
Malgré ces perturbations, pendant cette période, ce sont seulement 4 marchés qui n'ont pu avoir lieu (du 24 mars au 14 avril).

Notre marché anime chaque mardi notre cœur de ville : c'est un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité. Il est important de maintenir son attractivité en regroupant notamment nos 21 commerçants non sédentaires présents chaque mardi (ou tous les 15 jours).

L'offre proposée est diversifiée mais l'étalement sur plusieurs places ne permet pas de valoriser notamment

pendant la période hivernale. Par conséquent, depuis le mardi 9 juin, les commerçants abonnés ont été regroupés place Renault Morlière, rue Nationale, place Thiers, place de l'Hôtel de Ville et place Mazarin. Les commerçants passagers seront regroupés place Mazarin.

Ci-après le plan pour retrouver l'emplacement de vos 21 commerçants abonnés :



Légende plan du marché :

- Horticulture « Les Serres de Belle Epine » – J.-L. BONNISSENT
- Confection lingerie – Hélène PERRIER
- La boîte à galettes – Alexis DUQUESNE
- Poissonnerie de la Baie, Avranches
- Producteur Pommes – Gérard SIMON
- Horticulture HEULOT – Fabrice et Monia FOUQUE
- Confection Femmes – Katia AUFRAY
- Semaine impaire :
Chausseur – Nicole THEBAULT (tous les 15 jours)
Semaine paire :
Apiculteur (Miel et ses dérivés) – M. C. LEFEVRE (tous les 15 jours)
- Les pâtisseries armoricaines – M. & M^{me} VIMEUX
- Confection Femmes – Georges LEBARZ
- Boucherie / Charcuterie – François AUSSANT
- Confection Femmes – Michèle FAUQUE
- Confection Femmes – M. & M^{me} LELUBOIS DE TREHERVE
- Epicierie vrac « La Vraquerie » – M. Sylvain CORDIER
- Coutellerie-Affûtage / Quincaillerie – Thierry GIBIER
- POM'EDIN – Didier EDIN (tous les 15 jours)
- Literie / Chaises – Bruno MONGONDRY
- Confection Femmes – Martine LELUBOIS DE TREHERVE
- Vente de galettes « La Fringale » – David DERBRE
- Vente de galettes – Mickaël DELAUNAY
- Vente de galettes – Karine et Léon BOUDONNET
- Les volailles du Nord Mayenne – Thierry GERAULT



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, et à votre demande, les agents de la police municipale, en partenariat avec la gendarmerie nationale, surveillent votre domicile ou votre commerce, lors de patrouilles régulières. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Cette opération est effectuée gratuitement !
Pour vous inscrire, vous pouvez retirer le formulaire au bureau de la police municipale, place de l'Hôtel de Ville, soit en le téléchargeant sur ernee.fr, dans l'onglet « Mes démarches en ligne / Opération Tranquillité Vacances ».

Le formulaire est à déposer ensuite au bureau de la police municipale ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

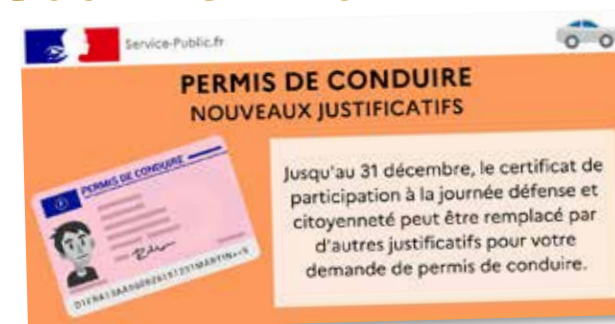
Si vous constatez des problèmes de réception TNT, contactez :



assistance.recevoirlatnt.fr
0 970 818 818 appel non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 19h



PERMIS DE CONDUIRE DE NOUVEAUX JUSTIFICATIFS



NOUVELLE DÉCHÈTERIE



La nouvelle déchèterie située ZA de la mission, rue Alain GERBAULT, est ouverte !

Les plages horaires sont les suivantes :

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.
Samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30

VOTRE MÉDIATHÈQUE

Il est toujours possible de réserver des livres, soit par téléphone, mail ou Messenger ...A venir récupérer quand vous le souhaitez aux heures d'ouverture.

Le catalogue du réseau :

- https://ernee.c3rb.org/opac_net/default.aspx
- mediatheque@ville-ernee.fr
- 02 43 08 71 19
- Facebook / Messenger : @mediathequeernee

Horaires d'ouverture :
JUILLET/AOÛT

Mardi 10h00 à 12h00
Mercredi 14h00 à 17h00
Vendredi 16h00 à 19h00
Samedi 10h00 à 13h00

RÉOUVERTURE DU CINÉMA



Le Cinéma a rouvert ses portes depuis le 22 juin !

Retrouvez la programmation sur :

- le site ernee.fr, rubrique cinéma
- la page facebook du Majestic : @cinemalemajesticernee

HORAIRES CINÉMA

Du 1^{er} avril au 15 octobre.....09h00-20h00
Du 16 octobre au 31 mars.....09h00-17h30

REPAS DU CCAS REPORTÉ

En raison des circonstances sanitaires, le repas du CCAS n'aura pas lieu en 2020.

Nous donnons RDV à nos aînés en 2021 !

Merci.



Luisine